



Accusé de réception en préfecture
02B-242000354-20240527-CONS-AG-23-058-DE
Date de télétransmission : 03/06/2024
Date de réception préfecture : 03/06/2024

**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Conseil du 27 mai 2024

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

Objet : Création d'emplois permanents à temps complet relevant du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux et animateurs territoriaux suite à l'obtention de concours

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le 27 mai à 17h00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO, sur convocation en date du 21 mai 2024.

PRÉSENTS : BATESTTI Gilles, BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, CALLIER Jeanne, DE GENTILI Emmanuelle, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, MALAFRONTÉ Christine, MORGANTI Julien, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGRINI Leslie, PERETTI Philippe, PETRI-GUASCO Emmanuel, PERFETTINI Martine, POLIFRONI Bruno, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGO Louis, ROSSI Michel, SALGE Hélène, SAVELLI Pierre, SIMONI Pierre-Baptiste, SIMONPIETRI Pierre-Michel, TIERI Paul, TIMSIT Christelle

ONT DONNÉ POUVOIR :

COLOMBANI Carulina à TIERI Paul
GIAMARCHI Marie-Dominique à LOMBARDO Florence
LACAVE Matteo à POLISINI Ivana
LEONARDI Jean-Charles à PERFETTINI Martine
LORENZI Thérèse à POLIFRONI Bruno
MUSSIER Emma à ROSSI Michel
PADOVANI Jean-Jacques à PADOVANI Marie-Hélène
SAVELLI Jean-Michel à PETRI-GUASCO Emmanuel
ZUCCARELLI Jean à SALGE Hélène

ABSENTS :

MASSONI Jean-Joseph, MILANI Jean-Louis, MONDOLONI Jean-Martin, PIPERI Linda, ROMITI Gérard, SIMEONI Gilles, VESPERINI Françoise

QUORUM : 21

M. SIMONI Pierre-Baptiste est désigné secrétaire de séance.

Objet : Création d'emplois permanents à temps complet relevant du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux et animateurs territoriaux suite à l'obtention de concours

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant l'intention de la Collectivité de nommer des agents de catégorie C ayant satisfait aux épreuves des concours de catégorie B des filières administratives et d'animation ;

Vu le tableau des effectifs ;

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire et le rapport présenté ce jour ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

DÉCIDE (À l'unanimité)

De créer les emplois permanents ainsi qu'il suit :

Numéro du poste budgétaire	Financement	Numéro du poste de travail	Poste de travail
PB-00420	Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	PT-00275	Assistant(e) de Direction
PB-00421	Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	PT-00045	Responsable du service communication
PB-00422	Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	PT-00334	Gestionnaire des marchés de travaux
PB-00423	Cadre d'emplois des animateurs territoriaux	PT-00219	Chargé(e) d'animation sportive

DIT

Que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges, des agents nommés, sont inscrits au budget, au chapitre 012 ;

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Acte certifié exécutoire
après dépôt en préfecture
le **13 JUIN 2024**
et publication ou notification
du **13 JUIN 2024**
Le Directeur Général des Services
Jean-Michel FERRY



LE PRÉSIDENT


Louis POZZO DI BORGO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans le délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse : www.telerecours.fr